Ainsi, le premier ministre a dit le 22 novembre:

Pour le moment, on pense que le rationnement de pétrole au niveau du détail ne sera pas nécessaire.

Si les Canadiens appuient généreusement le programme volontaire—et je sais qu'ils le feront—on a toutes les raisons de penser que les pénuries peuvent être réduites au minimum cet hiver.

Le 20 septembre de cette année, au cours d'une émission de télévision, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit ceci:

Dans un sens, c'est une situation passagère au Canada parce que nous avons de nouvelles raffineries en construction; elles seront terminées l'automne prochain; la construction d'autres raffineries doit être terminée l'année suivante.

Est-ce sur ce genre de déclaration qu'il faut se baser pour accorder au gouvernement les pouvoirs très étendus et extraordinaires qu'il nous demande?

Le 16 octobre 1973, le même ministre, parlant devant la société dont le premier ministre est si fier, la Société royale du Canada, a dit:

Si l'on compare la situation au Canada avec celle des autres nations industrialisées du monde, l'Allemagne et le Japon par exemple, nous ne sommes pas dans une situation trop dangereuse en général.

Par rapport à d'autres pays, le Canada a relativement de la chance.

Le 7 octobre, il n'y a pas si longtemps, au cours d'une émission de télévision, le ministre a dit:

Les Canadiens ont plus de chance que beaucoup d'autres peuples. Pour les pénuries, le gouvernement a pu prendre des mesures en limitant les exportations afin de s'assurer que les raffineries canadiennes continueront à être approvisionnées en pétrole à transformer en essence, en mazout et de s'assurer également qu'il y aura assez d'essence et de mazout toute l'année.

Le ministre qui nous demande ces pouvoirs extraordinaires a fait cette déclaration il y a moins de deux mois.

M. Macdonald (Rosedale): Cette déclaration a été faite avant la guerre.

M. Baldwin: Le ministre a déjà cité des passages du premier rapport déposé en juin dernier dans lequel il signale avec fierté que le rapport traite de la question de la guerre. Il était alors au courant, il savait alors que la possibilité existait.

M. Macdonald (Rosedale): Je ne savais rien au sujet de la guerre, et vous?

M. Baldwin: On pouvait certes l'envisager à ce moment-là. Le ministre des Finances (M. Turner), ce grand Canadien, est en difficulté parce qu'on ne lui a pas accordé autant d'autorité à l'égard de ce problème qu'on en a accordé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources—toutefois, c'est là une querelle domestique et je ne veux pas m'en mêler—donc le ministre a dit hier au comité des Communes:

Il importe au plus haut point que les Canadiens ne se laissent pas trop décourager par des rapports pessimistes basés maintenant sur des renseignements insuffisants sur la crise du pétrole.

Je crois savoir que cette déclaration s'adressait au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie Des voix: Bravo!

M. Hees: La bataille du congrès a déjà éclaté.

M. Baldwin: Le ministre des Finances est au cabinet depuis assez longtemps pour s'y connaître en renseignements incomplets. Il a poursuivi en disant:

Même si nous devons nous en préoccuper . . . rien, jusqu'ici, ne justifie la panique et le pessimisme.

Le Canada est en bien meilleure posture quant aux réserves de ressources énergétiques que la plupart des autres pays industrialisés

• (1610)

Amen. Puis-je citer le Globe and Mail, monsieur l'Orateur? Je le cite quand je dois le faire, et il me cite quand il le doit. Ce journal publie aujourd'hui un éditorial très intéressant intitulé «Warm Measures Act» en prévision du débat actuel. J'en parle car on y adopte une attitude très sensée, celle qu'adopte le gouvernement d'ailleurs, c'est-àdire qu'avant d'accepter globalement des demandes exhorbitantes de la part du gouvernement, nous devrons être convaincus du fait que le programme législatif prévu dans le bill s'impose vraiment.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Aussi, je suis heureux de citer ici ce bref extrait du Globe and Mail, que j'appuie. Je pourrais continuer à l'infini et jusqu'à la nausée. Le député de Sarnia-Lambton (M. Cullen), qui siège au caucus libéral, sait fort bien quelle sorte de déclarations il obtient des ministres: c'est pourquoi il emploie l'expression «jusqu'à la nausée» pour les décrire. Me plaçant sur un plan purement politique, je trouve que le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre ne sont pas des témoins dignes de confiance lorsqu'ils exhortent la Chambre à accorder au gouvernement sans examen plus minutieux, sans autre contestation et sans autre information, le genre de pouvoirs qu'ils veulent. Je serais porté à penser qu'advenant que vous auriez à défendre devant les tribunaux un homme accusé de meurtre, des témoins comme eux réussiraient à le faire reconnaître coupable de tentative de suicide.

A mon avis, monsieur l'Orateur, il ne convient certainement pas à ce stade-ci que nous adoptions sans autre opposition cette mesure législative. Les gens tiennent assurément à se prémunir contre les difficultés actuelles et à assurer leur avenir. Nous ne nous sommes jamais opposés et nous ne nous opposons pas non plus à un programme de répartition raisonnable au niveau des grossistes et, au besoin, de rationnement moyennant certaines restrictions, mais, monsieur l'Orateur, cela ne saurait se comparer à la gigantesque ingérence prévue dans ce bill, dans tant de secteurs de la vie des Canadiens. Je dis qu'il appartient au gouvernement, comme dans tout programme législatif, et bien davantage encore lorsqu'il s'agit de mesures législatives comme celle-ci, il appartient au ministre et au gouvernement de démontrer la nécessité d'une mesure comme celle-là sous tous ses aspects. Il ne l'a pas fait jusqu'à présent.

M. Hees: Thumper a voulu être C. D. Howe n° 2.